



Listen to this article

*Question:* — Dieu, en donnant l'ordre en deux fois à Osée de prendre une femme adultère ou débauchée, ne faisait-il pas épouser deux femmes à Osée, tandis que la religion chrétienne n'en autorise qu'une? Ensuite, Jésus dit que celui qui marie une femme adultère ou répudiée devient lui-même adultère.

*Réponse:* — Osée n'a jamais eu deux femmes. La femme d'Osée ch. I et celle de ch. 3 (Osée 2 : 7) est l'une et même femme. La prostituée était la femme légale d'Osée; elle ne devint une femme adultère qu'après le mariage et Osée n'aura reconnu que le premier enfant. Plus tard elle aura abandonné Osée en se vendant à ses amants (2 : 12), et Osée l'a rachetée de l'esclavage (v. 3).

Osée devait servir de signe à la maison d'Israël qui abandonnait constamment l'Éternel, comme une prostituée abandonne son mari, malgré l'amour et les multiples faveurs de Dieu envers ce peuple. — Osée 1 : 2 et 3:1.

*Question:* — Jésus-Christ ayant donné sa vie pour le salut de l'humanité comment put-il recouvrer l'existence 3 jours après? Je sais qu'il n'est pas ressuscité homme, comme il était auparavant; mais cependant pour beaucoup de gens ne doit-il pas leur venir à l'idée que puisqu'il avait donné sa vie, il ne devait pas pouvoir la recouvrer sous quelle forme que ce soit?

*Réponse:* — C'était ainsi dans le plan de Dieu; et c'était en vue de cette joie [d'être réveillé à l'immortalité de la nature divine et de pouvoir ensuite donner effectivement la vie à tous ceux qui la voudront] qui lui était réservée (Héb. 12 : 2), que Jésus a souffert la croix [a donné sa vie dans la mort]; la vie nouvelle à laquelle il fut engendré lors de son baptême et à laquelle, par la miséricorde divine, nous sommes aussi procréés, si nous nous consacrons, si nous donnons notre humanité justifiée dans la mort. D'ailleurs, pour Jésus, Jean 10: 17, 18 tranche toute la question: "C'est pour cela que le Père m'aime, parce que je laisse ma vie [humaine, comme rançon pour la vie perdue par le premier homme Adam],

pour la reprendre [au degré le plus élevé, avec un nouvel et divin organisme]. Personne ne me l'ôte, mais je la laisse de mon chef [volontairement]; j'ai le pouvoir [par la grâce du Père] de la laisser et j'ai le pouvoir de la reprendre [dans la résurrection, réveillé par le Père]; c'est le commandement que j'ai reçu de mon Père. »